

UNION POPULAIRE INFOS

N° 6 - 4 juillet 2024

Faire front en Suisse et à Genève aussi !



Quinze ans environ après le début de la crise financière de 2008, l'explosion des inégalités sociales et la mise en cause des mécanismes de redistribution ont atteint des seuils inédits, suscitant une colère populaire montante. Sans réponse de la gauche, c'est l'extrême droite qui a tiré parti de cette colère en martelant que la raréfaction des prestations sociales venait des prélèvements croissants de profiteurs indus (migrants, assistés, etc.)

Pendant ce temps, la gauche a perdu de vue la centralité de la question sociale et envisagé nombre d'autres conflits comme des enjeux parallèles. Au lieu de percevoir la lutte contre l'exploitation du travail et de la nature, comme les différentes formes d'oppression dans leur unité, elle les voyait toujours plus comme des combats séparés. Ainsi s'effaçait le sujet collectif des luttes d'émancipation au profit d'une multiplicité d'acteur-trices défendant des intérêts spécifiques.

De son côté, la gauche de la gauche a largement renoncé à défendre les intérêts populaires au sein de ces mobilisations, faisant comme si celles-ci n'étaient pas traversées par des sensibilités sociales et politiques distinctes. Défendre au sein de ces mouvements un point de vue politique de classe, le diffuser par écrit, était ainsi de plus en plus considéré comme un empiètement inacceptable sur la parole réservée des seules personnes concernées.

Cette conception «postmoderne» de la société et de la politique a contribué à

isoler différentes mobilisations les unes des autres, accentuant leurs particularismes aux dépens de leurs points communs. Nous sommes un certain nombre à avoir réagi à cette perte de boussole en insistant sur la nécessité de travailler plus explicitement en direction des milieux populaires.

Cette orientation, nous nous sommes efforcés de la mettre en œuvre modestement au sein de l'Union Populaire, dont la création date de la campagne des élections cantonales en avril 2023. Après un an et demi de fonctionnement, nous pouvons tirer un bilan d'étape positif qui confirme le bienfondé de cette direction.

Nous avons notamment réussi à regrouper des personnes engagées dans des luttes concrètes, à l'hôpital, aux TPG, contre l'extension des heures d'ouverture des magasins, qui ont fait aboutir en cinq semaines une initiative cantonale pour des places de crèche gratuites pour tous les enfants.

Au cours du printemps, nous nous sommes formellement constitués en association et avons tenu notre premier congrès en automne, après une campagne aux élections fédérales qui a marqué une implantation accrue dans les communes suburbaines. Cette extension géographique s'est aussi traduite par des développements dans plusieurs secteurs professionnels (enseignement, petite enfance) et sociaux (migration, jeunesse).

Nos capacités militantes ont aussi progressé, que ce soit dans le soutien aux débrayages, aux manifestations de rue,

aux campagnes unitaires, aux récoltes de signatures (7 référendums !). Récemment, nous avons appuyé les occupations des hautes écoles en soutien au peuple palestinien et la formation du Nouveau front populaire français à Genève. Deux sections de l'UP se sont constituées dans les communes de Lancy et d'Onex. Sur le plan électoral, nous n'avons cessé de revendiquer l'unité des listes à gauche du PS et des Verts et nous espérons avoir bientôt gain de cause.

Nous entendons poursuivre patiemment ce travail d'enracinement dans les milieux populaires et d'intervention politique sur les problèmes concrets auxquels ils s'affrontent. L'objectif est clair, nous voulons être un véritable lieu d'organisation des milieux populaires et de leurs luttes. Sans s'adresser au «nombre immense qui ne sait pas sa force», pour reprendre l'expression de la communarde Louise Michel, nous ne serons jamais en mesure d'opposer une résistance à la barbarie montante, encore moins de sortir du capitalisme.

Le comité de rédaction

Législatives en
France 1er tour

**FAIRE FRONT
POPULAIRE AVEC LE
MOUVEMENT SOCIAL**

en pages 6 et 7

ROLEX À L'HEURE DU MOBING ET DU HARCÈLEMENT

Face à du harcèlement et du mobbing chez Rolex, ainsi qu'au licenciement de personnes l'ayant dénoncé, le syndicat UNIA-Genève a organisé le 10 juin une conférence de presse où plusieurs anciens employé-e-s de l'entreprise ont pu témoigner.

Un responsable de département y a impunément mené la vie dure à des dizaines de salarié-e-s pendant des années. Les victimes se sont plaintes, mais ont essuyé le mépris des RH et ont été écartées ou licenciées. Un climat toxique sévissait dans un service d'environ cent personnes. À sa tête depuis 2016, le chef y avait institué un «système de castes, une pyramide du haut de laquelle il régnait en prince» a dénoncé un ancien employé.

«Je suis arrivé dans le département avec un mandat très clair, très vite, il a voulu me changer de fonction, ce que j'ai refusé. Il a alors déplacé mon poste de travail, sans raison, pour bien me faire comprendre qui commandait...», explique un autre salarié, s'étant vu attribuer des tâches impossibles dans les délais impartis. À bout, il se retrouve en arrêt, puis est licencié «sans motif clair».

Sexisme...

Une ex-employée de Rolex a, quant à elle, souffert de harcèlement sexiste et de propos déplacés du directeur. «Lors d'une sortie d'entreprise, [...] j'ai même eu droit à des questions sur mes sous-vêtements. Je m'en suis ouverte aux ressources humaines, on m'a demandé si j'avais des preuves et j'ai eu le droit à des attaques sans fondements.» assure-t-elle. La jeune femme jette l'éponge et cherche un autre emploi. Elle devra faire appel à un avocat pour obtenir un certificat de travail acceptable.

D'autres cas de mobbing alourdissent le tableau. Entré chez Rolex après ses études, un quadragénaire assure n'avoir jamais rencontré le moindre problème jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur. Il doit alors endurer harcèlement et humiliations, pour être au final licencié.

Le directeur a lui-même été congédié en décembre dernier. À coup de plaintes et après l'intervention d'UNIA, des enquêtes ont été lancées



Rolex doit impérativement respecter les droits de ses salarié-e-s

pour lesquelles une cinquantaine de personnes auraient été entendues. Saisi par des salarié-e-s, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) a exigé la mise en place de mesures visant à prévenir les risques psycho-sociaux. Mais l'affaire n'est pas close.

UNIA dénonce enfin le manque de protection contre les licenciements dont souffrent salarié-e-s, lanceurs d'alerte et délégués syndicaux ou du personnel.

Giulia Willig

Libertés syndicales? La Suisse recule!

Dans le cadre de la Conférence de l'OIT tenue à Genève, la Confédération internationale des syndicats (CSI) publiait en juin son indice des droits des travailleuses. La note de la Suisse a encore baissé et est passée à 3, ce qui correspond à des violations régulières des droits en question.

En cause, la protection contre les licenciements abusifs et antisyndicaux, insuffisante depuis trop longtemps. La Suisse ne respecte pas ses engagements internationaux et permet que des salarié-e-s s'engagent pour leurs collègues, soient punis et perdent leur emploi.

Or le Conseil fédéral a suspendu en décembre dernier la médiation tripartite chargée de discuter d'une meilleure protection contre les licenciements antisyndicaux. Scandaleux!

(GW)



MIGROS: STOP AUX LICENCIEMENTS

Contre les liquidations d'emplois, UNIA organisait ce 25 juin des actions de protestation sur 60 sites du géant orange à travers le pays, dont celui du MParc à Genève.

Le syndicat veut stopper les licenciements. Il revendique un accompagnement actif de l'entreprise dans la recherche d'un emploi approprié au sein du groupe. Il demande aussi des droits de codécision du personnel. Il réclame enfin que le personnel puisse s'organiser comme il l'entend avec le syndicat de son choix.

C'est un mouvement important, en effet le plus grand démantèlement de l'histoire de Migros est en marche. Les premiers licenciements ont eu lieu et MIGROS dépense chaque mois des millions au profit d'un cabinet de conseil étasunien, plutôt que d'investir dans son personnel et de respecter ses droits, notamment la liberté syndicale.

Pour rappel, le géant orange a annoncé en février la restructuration du groupe avec la volonté de se séparer de ses filiales spécialisées (Melectronics, Micasa, SportX ou Do it + Garden), avec à la clé la suppression potentielle de 1500 emplois.

Les syndiqué-e-s UNIA de Migros rapportent aujourd'hui qu'ils-elles ne sont pas entendus; ces employé-e-s reçoivent des infos chaotiques et tardives et sont soumis à plan social négocié sans leur participation. Trop peu d'employé-e-s licenciés bénéficient d'une solution de remplacement adéquate et beaucoup ne bénéficient même pas du plan social.

L'action du 25 juin a permis de mettre en avant leurs revendications, mais elle a aussi montré que beaucoup de client-e-s désapprouvent le comportement actuel de l'entreprise et sont prêts à se solidariser ses salarié-e-s. Lors de la journée d'action, ils-elles ont accepté nombreux de porter le badge «Migros: pas de licenciements!» Une pétition pourrait être lancée pour matérialiser ce soutien. (RP)

Imposition communale

L'UDC SERT LA SOUPE AUX RICHES

Le 20 juin dernier, une majorité de droite du Grand Conseil, emmenée par le PLR a adopté un contre-projet à une initiative fiscale constitutionnelle de l'UDC qui avait été refusée par le parlement à l'automne 2023.

Ce contre-projet reprend le principe de l'initiative: il s'agit pour les contribuables de verser leurs impôts communaux à leur seule commune de résidence, plutôt que de les voir partagés avec la commune de leur lieu de travail, comme aujourd'hui.

Les perdant-e-s seront les contribuables et les habitant-e-s des grandes communes urbaines, les gagnantes seront les petites communes les plus riches, offrant peu de prestations publiques, et leurs contribuables aisés. Ces derniers bénéficieront à 100% du statut de « paradis fiscal communal » de leurs communes de résidence: Anières, Cologny, Vandoeuvres, etc.

Communes nanties toujours mieux servies

L'avocat d'affaires qui habite Cologny y gagnera et la vendeuse logée à Vernier ou Onex et travaillant ailleurs va y perdre. On assisterait en outre à un transfert important et malvenu de substance fiscale en direction des communes très aisées, alors que les habitant-e-s du Canton utilisent largement des services et des prestations d'autres communes que celles de leur domicile, en particulier ceux des grandes communes urbaines, dont la Ville de Genève.

Le contre-projet, élaboré en fait par l'Association des communes (ACG) afin de limiter les dégâts de l'initiative de l'UDC, contient certes l'indication que la péréquation fiscale intercommunale, un mécanisme de répartition entre communes riches et pauvres, doit intervenir pour contribuer à rétablir la situation et tenir « notamment compte du rôle des pôles urbains » comme d'autres paramètres (développement des logements, des infrastructures publiques, structure de population et mesures environnementales).



L'une des communes très riches au centime additionnel les plus bas, qui bénéficierait largement de l'initiative ou du contre-projet

Du concret rétrograde assorti de baratin fumeux

Mais ce sont des vœux pieux qui devront faire l'objet d'une future loi de mise en œuvre, à inventer demain par un parlement très à droite, alors que l'imposition sur le seul lieu de domicile est directement exécutable. On votera donc, concernant le contre-projet, sur du concret rétrograde d'un côté assorti de baratin et de bonnes intentions de l'autre, avec l'épouvantail de l'initiative brute de l'UDC en face.

Le PLR avance dans ce contexte des arguments démagogiques, citons A. de Senarclens (rapporteur de majorité). « Aujourd'hui, l'imposition communale prévoit qu'un citoyen soit taxé en fonction de sa commune de domicile et celle de son lieu de travail. Or, il ne peut pas voter sur l'imposition liée à son lieu de travail. »

Cet argument pseudo-démocratique sur le contribuable « qui ne peut pas voter » quant à l'affectation de ses impôts est fort cynique quant on sait que le PLR a appuyé le 9 juin dernier l'exclusion du vote « sur l'affectation de leurs impôts », au plan cantonal, de plus de 41% des habitant-e-s de ce canton, les résident-e-s sans passeport suisse. Quoi qu'il en soit pour l'Union Populaire, ce sera 2xNON au moment du vote. *Pierre Vanek*

2 référendums importants appuyés par l'Union Populaire sont en cours de récolte de signatures à Genève jusqu'à la mi-août. N'oubliez pas de les signer et de les faire signer !

1 NON au blocage du logement abordable à Genève et aux privilèges pour les propriétaires !

Trois raisons pour appuyer ce référendum :

1. La loi contestée donne aux propriétaires de parcelles un pouvoir abusif pour bloquer la construction de logements à loyers abordables !
2. Elle octroie des droits politiques exorbitants à des propriétaires en matière de plan localisés de quartier : leur voix compte plus que celles d'autres citoyen-ne-s !
3. La loi favorise les intérêts privés des propriétaires dans la planification urbaine au détriment de l'intérêt public et de la qualité des quartiers en termes d'espaces publics et de nombre de logements !

2 NON à la hausse des tarifs TPG !

Trois raisons pour appuyer ce référendum :

1. La loi contestée vise à éviter que les citoyen-ne-s puissent se prononcer par référendum contre une hausse des tarifs comme ils-elles l'ont fait en 2017.
2. Elle entend permettre au gouvernement de décider des tarifs en privant les citoyen-ne-s de la voix au chapitre qu'ils ont conquis en 2014 en appuyant une initiative de l'AVIVO
3. Elle représente la confiscation d'un acquis démocratique allant à rebours de l'avancée nécessaire vers la gratuité des TPG pour toutes et tous qui s'impose pour des raisons écologiques et sociales.

Pour les DEUX RÉFÉRENDUMS évoqués ci-dessus on peut commander des LISTES AVEC ARGUMENTAIRES (v. infos de contact en dernière page).

Et le 22 SEPTEMBRE on votera :

- NON À LPP21 qui s'en prend à nos rentes du 2^e pilier,
- NON À DE NOUVEAUX CADEAUX FISCAUX à certains actionnaires,
- NON AU SABOTAGE DE LA FORMATION DES INSTITUTEURS-TRICES.

Pour nous permettre un affichage public à la hauteur des enjeux, nous avons besoin de récolter des « PRISES DE POSITION » signées par suffisamment d'électeurs-trices genevois avant le 22 juillet.

Pour commander des feuilles à cet effet prenez aussi contact, on vous en enverra par poste.

REFUS D'ÉTENDRE LES DROITS POLITIQUES AUX «ÉTRANGERS·ÈRES»

L'Initiative pour étendre les droits politiques cantonaux à tous les résident·e·s a succombé le 9 juin avec plus de 60% de NON.

Nous avons fait face à une campagne rétrograde qui a prôné le repli, la division des milieux populaires et la négation xénophobe de l'unité du peuple de Genève par-delà la couleur du passeport de chacun·e. Le PLR, officine politicienne des multimillionnaires a gagné une bataille en trompant le monde. Car les intérêts populaires se structurent en fonction de critères de classe sociale, pas d'intérêts fantasmés prétendument «nationaux» visant à escamoter, par un communautarisme de pacotille, les contradictions entre ultra-riches et couches populaires.

Au nom de la défense du monopole des Suisses sur l'activité politique cantonale, 41,6% des résident·e·s de Genève se sont vus dénier des droits qui en démocratie devraient être les leurs: élire leurs représentant·e·s, se prononcer sur la fiscalité, l'emploi, les conditions de travail, la formation et l'ins-

truction publique, le social, l'aménagement, le logement, la riposte à la crise climatique.

La perdante c'est notre collectivité qui reste tributaire d'un système démocratique inadéquat et voit des décisions du Grand Conseil s'imposer à tous-toutes prises par des «majorités» représentant à peine 10% des habitant·e·s.

Ce 9 juin, Genève a tourné le dos au souffle de ses révolutions de 1782 et 1846 radicalement démocratiques et renié l'esprit pionnier qui a vu le suffrage des femmes introduit ici avant de l'être dans la plupart des cantons. Genève reste donc à la traîne en matière démocratique, derrière VD, NE, JU... C'est honteux !

Pour l'Union Populaire le front en faveur du OUI doit perdurer, se renforcer et travailler pour qu'à Genève le peuple entier, sans discriminations nationales, aie demain le droit de se prononcer sur toutes les questions.

Enfin, il faut saluer les électeurs·trices des huit arrondissements de la Ville de GE qui ont dit OUI. De Saint-Gervais à Vieusseux, de Cluses Roseraie aux Cromptes... C'est leur capacité à résister au rouleau compresseur du PLR, qu'il s'agit d'exporter à Vernier, Meyrin, Lancy, Onex...

Pablo Cruchon

Crèches: claque à la droite, référendum gagné... un début prometteur!

Le refus sec et sonnant à 59% du projet de la Loi modifiant la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) est une victoire pour tous les salarié·e·s contre la dérégulation de conditions de travail et de salaire, c'est une victoire en défense des prestations éducatives préscolaires, c'est aussi la première défaite cuisante, par référendum, de la droite parlementaire qui s'était encolonnée derrière le PLR, de l'UDC au pseudo «Centre» en passant par le groupe à Maudet (LJS)... Seuls les arrondissements les plus bourgeois ont dit OUI et cela n'a pas suffi aujourd'hui, comme cela ne suffira pas demain si la droite continue sur cette voie. (PC)

14 JUIN 2024: UN RENDEZ-VOUS FÉMINISTE RÉUSSI

La manifestation féministe du 14 juin 2024 à Genève a été très massive cette année. Une mobilisation indéniablement réussie donc, dont le parcours n'a évité ni la «couronne lacustre», ni le réseau des trams (comme le voudrait un récent projet de loi liberticide de la droite au Grand Conseil)...



Dans le collimateur des milliers de manifestantes (et des manifestants), les inégalités de salaires, mais aussi des rentes, le travail non rémunéré qui pèse sur les femmes, les discriminations, les violences et le harcèlement sexuel. La réforme du 2^e pilier décidée par les Chambres, dite LPP21, qui veut nous faire payer plus pour toucher moins, a été particulièrement dénoncée et les appels au NON le 22 septembre prochain ont retenti nombreux, mettant en évidence la péjoration spécifique de la situation des femmes et de toutes les personnes en situation précaire. (SM)

La droite s'accorde pour dire...

NON AUX LOGEMENTS SOCIAUX !

Le 22 juin, une majorité du Grand Conseil votait une résolution, initiée par le PLR et appuyée par le « Centre » et le duo MCG-UDC, exigeant l'abandon de la « Vision territoriale transfrontalière » mise en consultation dans le cadre du processus de révision du Plan directeur cantonal.

« En un mot comme en cent, il n'y a de place ni pour une feuille de route ni pour une vision territoriale transfrontalière. » affirme le surprenant exposé des motifs de la résolution susmentionnée, fruit de la plume du député libéral Adrien Genecand, apparemment rallié à un point de vue UDC-MCG sur le mal venant d'outre-frontière.

Mais le fond réel de l'affaire est ailleurs. C'est plutôt le refus de la droite de prévoir des investissements publics importants mais indispensables, pour le logement, les écoles, les transports, la santé, la sécurité, en adéquation avec les projections démographiques liées au développement de l'économie du Canton.



Il y a une majorité du parlement qui ne veut plus de logements sociaux...
A. Genecand - député PLR

Nous ne voulons pas de Cités dit le PLR... Les habitant·e·s des Cités Vieusseux - Franchises - Villars... bâties par la Société coopérative d'habitation sont d'un autre avis !

Comme le rapporte la Tribune de Genève (du 22.6.24) le député Genecand a été clair: « Il y a une majorité du parlement qui ne veut plus de logements sociaux, attirant une population qui ne payera pas le coût des prestations dont elle profitera » ajoutant encore à l'intention du Conseiller d'Etat: « Vous voulez des cités à Genève, nous n'en voulons pas ! »

Aveux spontanés éclairants, il veut bien des salarié·e·s, mais pas les loger décemment, ni leur permettre de

bénéficier de prestations publiques. Où les « stocker » donc, sinon de l'autre côté de la frontière... sans plan, ni consultation, ni concertation avec les autorités concernées ! pour permettre au passage au MCG de pousser de hauts cris contre ces « frontaliers » supplémentaires.

Vivement un prochain parlement avec une majorité qui « veut des logements sociaux » et des prestations publiques. On y travaille, dans la perspective de notre retour. (PV)

Objectifs climatiques cantonaux dans la Constitution ?

Notre projet de loi « Genève renouvelable... » est renvoyé en commission du Grand Conseil contre l'avis du PLR.

Nous avons déposé, en 2021 déjà, un projet de loi constitutionnel (PL13000) dont le premier signataire était notre député d'alors Pierre Vanek intitulé « Genève renouvelable : pour un plan climat cantonal fondé sur un mandat populaire allant vers un approvisionnement énergétique sûr, propre et abordable. »

Le propos du projet était de muscler l'art.158 de la constitution genevoise de

2012, particulièrement vide de contenu, en inscrivant dans cet article des objectifs climatiques cantonaux ambitieux et précis. Notre but était de donner ainsi non seulement une base constitutionnelle, mais surtout une légitimité populaire au plan climat cantonal du Conseil d'Etat, pétri de bonne intentions, mais sans socle fort sur lequel s'appuyer.

« A partir de 2050, la consommation énergétique du canton de Genève sera entièrement couverte sur la base d'énergies renouvelables. Une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre est fixée à l'horizon 2030. La législation prévoit des incitations et



des mesures pour impulser et garantir ce changement, qui doit être supportable aux plans social, environnemental et économique » écrivions-nous.

Or, lors de la session parlementaire de juin 2024, notre projet de loi aurait dû logiquement être enterré par la majorité de droite, suivant en cela le vote majoritaire de la commission de l'environnement. Mais – surprise ! – les député·e·s l'ont renvoyé en commission pour y être

encore traité, accompagnant un PL du Conseil d'Etat sur le Climat (LClim) auquel il avait été lié.

Tout ceci au grand dam du PLR, lâché en la matière, et pour une fois, par quelques voix centristes. Ainsi, le PLR écrit-il dans sa Newsletter post-session qu'il « regrette ce retournement de situation, alors qu'une majorité se dessinait initialement pour refuser ces deux projets » Affaire à suivre donc... (RP)

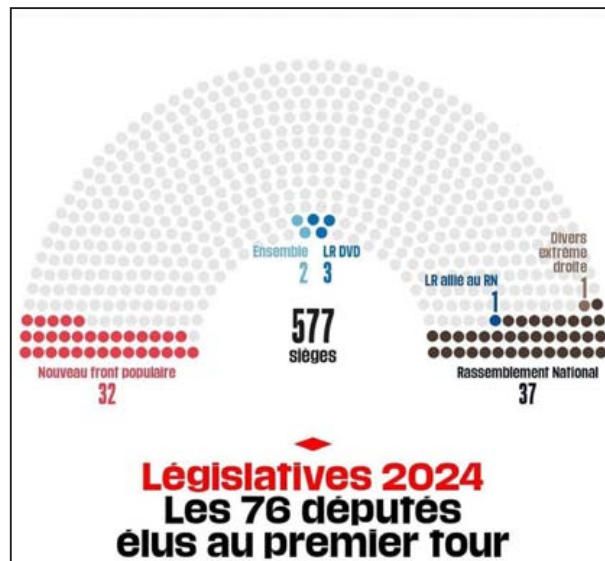
FAIRE FRONT POPULAIRE AVEC LE MOUVEMENT SOCIAL

Les résultats électoraux du 1^{er} tour des élections législatives françaises auront déçu celles et ceux d'entre nous qui croyaient au miracle. Pourtant, les sondages effectués au lendemain des européennes donnaient 35 % au Rassemblement national (RN) contre 25 % au Nouveau front populaire (NFP). Après trois semaines de campagne, l'écart s'est resserré, avec 33,1 % pour le RN et ses alliés et 28,0 % pour le NFP. La différence est donc passée de 10 à 5 points. Le compte n'y est certes pas, mais une dynamique est en marche.

En vue du 2^e tour, dimanche prochain, il ne faut pas renoncer à une victoire encore possible du NFP, notamment en tentant de mobiliser les 33 % d'abstentionnistes – et parmi eux, les 43 % de jeunes de 18 à 24 ans, dont la tranche d'âge a voté à 48 % pour le NFP –. Même si une majorité relative du NFP est aujourd'hui très improbable, compte tenu des données du 1^{er} tour.

Empêcher le RN d'avoir la majorité absolue

En revanche, il est encore possible d'empêcher le RN de gagner la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, et la tâche ne sera pas simple. En effet, la diabolisation du NFP dans la grande majorité des médias, de même que par la droite macroniste (20,0% des suffrages) et les républicains (6,6%), rend aujourd'hui plus difficile le désistement de leurs candidat-e-s et le report des voix de leur électorat en faveur du NFP, lorsqu'ils sont arrivés en 3^e position.



Cet objectif n'est pas comparable à celui qui consistait à voter Macron pour battre Marine Le Pen au 2^e tour des présidentielles de 2022, d'abord parce que la victoire du RN était alors improbable, mais aussi parce qu'une seconde présidence de Macron ne pouvait que préparer la déferlante RN à laquelle nous assistons. Aujourd'hui, il s'agit d'empêcher l'extrême droite, au seuil du pouvoir, de s'emparer des commandes de l'appareil d'État et de les utiliser à son profit.

Les résultats de ce 1^{er} tour sonnent le tocsin pour la gauche. Le RN a recueilli 9,3 millions de voix (10,6 millions avec ses alliés). 57% des ouvriers et ouvrières et 44% des employées et employés ont glissé un bulletin de l'extrême droite dans l'urne. Ce coup de tonnerre, certes largement annoncé, doit conduire les forces de gauche, populaires et démocratiques, à se ressaisir pour combattre le mal à la racine. Il est minuit moins cinq !

Quelles responsabilités ?

Nul n'est besoin de rappeler les responsabilités des gouvernements « de gauche », qui n'ont cessé de mener des politiques de droite depuis les années 1980. Pour autant, la gauche radicale doit aussi interroger son incapacité à construire une force politique large, hors des échéances électorales, au-delà des grandes villes, implantée dans les milieux populaires et organisée démocratiquement sur le terrain.

Il ne suffit pas de proclamer le Nouveau front populaire pour reconquérir le cœur de celles et ceux qui se sentent abandonnés par la gauche depuis plusieurs dizaines d'années. Encore faut-il que son programme soit effectivement appuyé par des mobilisations de masse, au-delà des échéances électorales. Son contenu et le fait

qu'il soit soutenu par un large front unitaire sont un bon point de départ. Ses revendications expriment une aspiration à la justice économique et sociale et la traduit par des mesures concrètes qui passent notamment par la restauration et l'extension des services publics et des assurances sociales. En sacrifiant ces droits, les politiques néolibérales d'austérité et de privatisation ont en effet généré une explosion des inégalités et de la désaffiliation sociales.

Comment ne pas comprendre qu'un nombre croissant de personnes modestes estime aujourd'hui plus réaliste, en l'absence d'une perspective de rupture avec l'ordre des choses, d'exclure les immigrant-e-s d'une redistribution de prestations sociales en régression constante que d'imposer plus fortement les profits et la fortune des capitalistes ?

Un contre-populisme de gauche

Etienne Balibar a récemment proposé quelques pistes pour transformer le Nouveau front populaire, de virtualité souhaitable en instrument concret



de repolitisation et de mise en mouvement d'un «peuple de gauche» renouvelé. Pour cela, il le conçoit comme un «contre-populisme» qui mise sur l'auto-activité de larges secteurs de la société, alors que le populisme d'extrême droite table sur la passivité du peuple et le suivisme à l'égard des leaders.

Que faire ? Il suggère de partir des principaux mouvements sociaux qui ont agité la société française par en bas au cours de ces dernières années. S'ils ont été plus ou moins étouffés, ils n'ont pas été détruits. Certes, ils ne sont pas réductibles à des groupes sociaux ou à des idéologies homogènes, mais leur force est d'avoir été «populaires» en incarnant dans la lutte les exigences de la situation et du moment.

Des luttes offensives qui montrent le chemin

Quels sont ces mouvements ?

1 «Nuit debout», en 2016, alliant la défense des droits du travail contre la loi Hollande-Valls et l'exigence de démocratie participative.

2 Les «gilets jaunes», en 2018-19, combinant défense du pouvoir d'achat, occupation symbolique du territoire et aspirations démocratiques (revendication d'un référendum d'initiative citoyenne).

3 Les mobilisations du personnel des soins et du social face à la crise du Covid-19, contre la pénurie de moyens des services publics de base, soutenues par de larges secteurs de la population.

4 Les révoltes des banlieues contre le racisme institutionnel et les violences policières, qui ont touché l'ensemble du pays, en juin 2023, et se prolongent par des formes d'auto-organisation des quartiers.

5 Le mouvement de masse contre la réforme des retraites, en janvier-mars 2023, qui a galvanisé l'ensemble du pays et contribué à la reconstruction d'une Intersyndicale redonnant voix à la lutte des classes.

6 Les «Soulèvements de la terre», de même que d'autres mobilisations contre l'exploitation des sols et l'épuisement des nappes phréatiques **au profit de l'agriculture intensive**, qui constituent le principal ferment d'internationalisme dans le monde actuel.

7 Les mouvements féministes qui ne sont pas réductibles à MeToo, même si cette thématique a révélé l'importance que revêt aujourd'hui pour toutes les femmes, la lutte contre l'inceste, le viol et la brutalité viriliste.

J'ajouterais pour ma part le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien, porté par de nombreux collectifs de base auto-organisés, qui associe la lutte contre le racisme en France avec la solidarité anticolonialiste internationale.

Le mouvement par en bas qui abolit l'état actuel des choses

Ces mouvements certes hétérogènes ont en commun de montrer dans l'action une capacité de passer de la

défensive à l'offensive et de transformer la colère ou le désespoir «*en affirmation d'un droit, d'une solidarité et d'une volonté de transformation du 'monde' dans le sens de l'égalité et de la justice*». Chacun d'eux dessine à sa façon «*une utopie concrète sans laquelle il n'y a pas de politique émancipatrice*».

La constitution d'un front social unifié suppose la perception vécue que les revendications de chacun de ces mouvements ont une portée universelle, parce qu'elles répondent à des causes communes. Mais cette perception ne peut passer que par l'expérience partagée de nombre d'activistes sur plusieurs de ces fronts, par leurs échanges mutuels, de même que par leur réunion au coude à coude dans le cadre des mobilisations les plus larges, comme celle pour la défense des retraites.

Dans ce contexte, plus que jamais, la gauche anticapitaliste doit rejeter les slogans abstraits et les constructions sectaires en s'efforçant de défendre un ensemble de revendications qui parte des préoccupations essentielles des secteurs sociaux en lutte pour proposer des réponses unifiantes en rupture avec les logiques du capital et de l'État bourgeois. Faire front populaire avec le mouvement social, c'est soutenir, pour paraphraser Marx, la mise en mouvement de celles et ceux d'en bas qui abolit l'état actuel des choses.

Jean Batou

Élections européennes de juin 2024

À DROITE TOUTE !

Le taux de participation s'est établi en moyenne à 51% dans les 27 États de l'Union. Il est inférieur à 50% si l'on tient compte des pays où le vote est obligatoire. Ceci renvoie au caractère particulièrement peu démocratique de ses institutions. Ce n'est pas vraiment nouveau, mais méritait d'être rappelé.

Parmi les trois grands groupes qui pilotent l'UE, le Parti populaire européen (droite dure), dominé par la CDU-CSU allemande et par le Parti populaire espagnol, progresse ; le groupe social-démocrate stagne ; enfin, le groupe du centre-droite, où siège notamment le parti de Macron, recule fortement. Globalement, ce trio cède du terrain et se déporte encore plus à droite, mais il conserve la majorité.

Derrière ce bloc dominant, l'extrême droite monte en puissance, avec les Conservateurs et réformistes européens, dominés par *Fratelli d'Italia*, et Identité et démocratie, dominée par le Rassemblement national. Sa progression totale est importante.

À gauche de l'échiquier politique, en queue de peloton, les Verts perdent pied, tandis que la *Gauche unie* progresse très légèrement, ses gains en France, en Belgique et en Italie compensant largement ses pertes significatives au Portugal.

Pas de bouleversement en vue, mais un glissement significatif vers une droite de plus en plus dure (SP)

QUELLE PAIX POPULAIRE POUR L'UKRAINE ?

À la veille de la tenue de la Conférence internationale du Bürgenstock « pour la paix », sous les auspices du gouvernement Suisse les 15-16 juin dernier, une déclaration internationale a été proposée par des organisations anticapitalistes, féministes et écologistes. Plusieurs membres de l'Union Populaire l'ont signée. Elle rejette une paix impériale et soutient une paix populaire. Voici ses principales orientations.*



APPUI à la résistance armée et non armée du peuple ukrainien. Retrait des troupes russes de l'ensemble des territoires occupés.

DÉNONCIATION du régime impérialiste de Poutine qui refuse de reconnaître l'existence d'un peuple, d'une culture et d'un État ukrainiens indépendants et souverains ; qui opprime les populations des zones occupées, après avoir multiplié destructions et crimes de guerre.

SOUTIEN à tout pas en avant vers une paix populaire, ce qui suppose un soutien militaire accrue pour protéger les populations et les infrastructures de l'Ukraine des bombes russes. Cette aide ne donne aucun droit aux USA et à l'Europe de décider à la place du peuple ukrainien des conditions d'une sortie de la guerre.

UNE PAIX POPULAIRE n'est concevable que si elle respecte les droits nationaux des peuples concernés, comme les intérêts du monde du travail, des femmes et de l'environnement. Ce qui est vrai pour le peuple ukrainien l'est aussi pour les peuples palestinien, kurde, arménien, etc.

UNE PAIX POPULAIRE suppose la défaite de la Russie impérialiste et le renforcement du combat anti-guerre, démocratique, du monde du travail et des nations opprimées en son sein. Libération des prisonniers d'opinion et protection des prisonniers de guerre ! Accueil des déserteurs russes en Europe et aux États-Unis !

UNE PAIX POPULAIRE suppose le renforcement des luttes syndicales, féministes et écologistes du peuple ukrainien contre son gouvernement néolibéral autoritaire. Halte aux politiques néolibérales et de privatisation des ressources du pays au profit des multinationales ! Annulation de la dette extérieure ! Reconstruction financée par l'expropriation des oligarques russes et ukrainiens !

UNE PAIX POPULAIRE suppose une opposition résolue au développement de programmes d'armement des pays de l'OTAN. Leurs stocks suffisent à aider l'Ukraine ! Arrêt des ventes d'armes à Israël et à de nombreux autres pays oppresseurs ! Socialisation de l'industrie d'armement en vue de sa conversion en des productions socialement utiles !

UNE PAIX POPULAIRE en Ukraine pourrait marquer un pas vers un autre projet politique, social et écologique pour le Vieux Continent. Il faut cesser de servir les intérêts d'un club d'États privilégiés et de multinationales et ouvrir l'Europe aux peuples de l'Ukraine et des autres États de l'Est et du Sud-Est européen pour réorienter ses priorités de développement dans une perspective sociale et écologique.

* Cette déclaration a été lancée conjointement par *Sotsialnyi Rukh* (Mouvement social) en Ukraine, *Posle Media Collective* en Russie, Mouvement pour le Socialisme (MPS) et solidaritéS en Suisse, la revue *Emanzipation*. À ce jour, elle a reçu le soutien de 43 organisations, elle a été diffusée dans 15 langues et signée par 305 personnes de 33 pays. Elle peut encore être signée à l'adresse suivante : <https://forms.gle/EAPYSoJCHpWq4bHR6> (JB)

Mouvement de solidarité avec la Palestine: un moment de réflexion collective

Le 20 juin dernier, nous profitons de la présence de Cyn Huang, militant syndicaliste et du mouvement de solidarité avec la Palestine à l'université de Berkeley en Californie pour organiser une conférence publique à Genève.

syndicale et de formation politique des militant·e·s pour renforcer les mouvements antiimpérialistes et anticoloniaux. Cette expérience a fait échos avec celle des militant·e·s de la CEP et du comité de soutien, mais aussi au sein de l'assemblée, notamment avec un appel à se rendre à la manifestation nationale du 6 juillet à Berne, convoquée par des syndicalistes pour soutenir le cessez-le-feu.

Cette conférence a été suivie de riches échanges durant toute la soirée démontrant l'importance de réunir les militant·e·s des différentes luttes et de différents horizons. (PC)



Convaincus de la nécessité de réunir des acteur·trices des mouvements de lutte pour réfléchir ensemble sur les enjeux de ce moment historique et sur les moyens d'élargir notre action, nous avons convié plusieurs autres personnes à se joindre à nous. Noah, militant de la Coordination étudiante pour la Palestine (CEP) HES et occupant et Céline et Morgane, salariées de l'Université, membres du comité de soutien à la CEP, ont rejoint Cyn à la table.

Leurs excellentes interventions ont lancé les bases d'une discussion aussi intéressante que nécessaire notamment sur la question de la construction de liens entre les mouvements de solidarité avec la Palestine et les mouvements de salarié·e·s. L'expérience californienne présentée par Cyn a montré l'importance d'un fort degré d'organisation

Un ministre israélien soutient Marine Le Pen

Le 1^{er} juillet, le site du journal *Haaretz* rendait compte des positions d'extrême droite du ministre israélien pour les affaires de la diaspora Amichai Chikli. Celui-ci venait de déclarer à la radio *Kan*, que l'arrivée de Marine Le Pen à la Présidence de la République en France serait une excellente chose pour Israël.

Il ajoutait que « Marine Le Pen avait été la dirigeante politique la plus significative à participer à la marche contre l'antisémitisme aux côtés de la communauté juive, à laquelle Macron avait choisi de ne pas prendre part ».



Chikli et Le Pen s'entendent...

Il expliquait qu'il avait rencontré Marine Le Pen en Espagne, en mai dernier, alors qu'ils étaient invités tous deux à un meeting du parti d'extrême droite *Vox*. Il précisait qu'il s'était entretenu avec elle, et « qu'il avait été très impressionné par certaines choses qu'elle avait accomplies ». À cette occasion, lors de sa prise de parole publique, il avait dénoncé les « politiques migratoires insensées » de l'Europe.

La semaine dernière, il louait aussi Jordan Bardella pour avoir affirmé, qu'en dépit du soutien de la France à la solution des deux États, celle-ci était devenue obsolète depuis l'attaque du *Hamas* du 7 octobre. (SP)

Fascisme et antisémitisme au sein de Fratelli d'Italia

En Europe, les Fratelli d'Italia (FdI) de Giorgia Meloni sont donnés en exemple de la « normalisation » d'un parti d'origine fasciste. Cette image a été récemment écornée par deux reportages en caméra cachée publiés par le journal en ligne *Fanpage*.

Le premier, du 13 juin dernier, montre des membres des jeunes de FdI, ainsi que deux responsables plus âgés, reprenant un chant fasciste, puis *Sieg Heil*, enfin exaltant le groupe terroriste néofasciste *Nuclei Armati Rivoluzionari*, responsable entre la fin des années 1970 et



le début des années 1980 de meurtres et de l'attentat terroriste à la gare de Bologne qui a fait plus de 85 morts et plus de 200 blessés.

Le second, du 16 juin, dénonce les propos antisémites tenus par ces militants, forçant Giorgia Meloni à se distancer de l'antisémitisme dans son parti, mais en dénonçant

surtout les méthodes « de régimes autoritaires » des investigateurs.

« Nous savons depuis longtemps que des positions pro-israéliennes peuvent coexister avec des préjugés anti-juifs », commente Gad Lerner, auteur d'un livre récent sur les populismes d'extrême droite. (SP)

LA POSTE

UN RÉSEAU D'OFFICES À MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC À DÉFENDRE

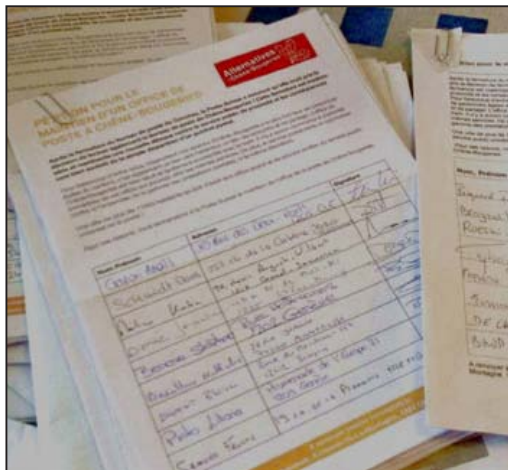
Le 29 mai 2024, la Poste annonçait la fermeture pour 2028 d'environ 170 filiales et leur remplacement par des « agences postales » (au personnel non soumis à la CCT de la Poste) ou par des offres de service à domicile. Cela réduirait à 600 les filiales de la Poste. Une rupture avec la stratégie qui prévoyait une stabilisation du réseau à 800 filiales. Au final, plus d'une poste sur cinq pourrait être fermée.

Quelques jours après, on apprenait que la Poste testait un projet pilote de consultations vidéo pour des prestations spécifiques dans huit de ses filiales, une offre que la Poste a annoncé vouloir développer. On peut prévoir qu'une bonne part des 100 millions annoncés le 29 mai comme investissements dans le réseau postal seront surtout consacrés jusqu'en 2028 à cette « numérisation du service public ». Christian Levrat a expliqué (à la Tribune) qu'une personne « qui cherche un conseil pointu pour une affaire postale internationale sera contente de parler à un spécialiste par écrans interposés. »

Une mobilisation attendue des collectivités locales

Lors de son assemblée de délégué-e-s du 22 juin Syndicom, le syndicat du secteur, dénonçait un démantèlement inacceptable du service public entraînant la perte de centaines d'emplois, alors que le personnel est déjà sous pression. Il demande que le service public soit renforcé et non affaibli, que le réseau soit maintenu à 800 filiales, qu'aucun licenciement ne soit prononcé, qu'on ne développe pas des prestations numérisées alibi se traduisant par un accès restreint au service public. L'externalisation-privatisation via des « agences » au personnel soustrait à la CCT de la Poste est également combattue par le syndicat, qui appelle enfin les communes et les cantons à intervenir pour défendre le service public !

À mi-juin, le Conseil fédéral enfonce encore le clou du démontage du service public postal en annonçant une révision de l'Ordonnance sur la Poste. Au nom de la « flexibilité », la Poste devrait distribuer seulement 90% des lettres et paquets à temps, contre respectivement 97% et 95% aujourd'hui.



Pétitions pour le maintien d'un Office de Poste à Chêne-Bougeries

L'obligation de distribuer dans les maisons isolées sera supprimée quelques 60 000 ménages sont concernés, les gens pourront retirer leur courrier tous les jours dans un bureau de poste ... à 45 minutes à pied ! Les mesures proposées devraient permettre à La Poste d'économiser jusqu'à 45 millions par an d'ici 2026. Et pour le gag le Conseiller fédéral UDC Röstli annonce que « Le service universel devra inclure une lettre numérique, distribuée en temps réel, qui pourra être émise depuis un ordinateur ou un téléphone portable. » Ce génie des Carpathes a inventé le E-Mail ! ... demain il s'attaquera sans doute à l'eau chaude.

Le néolibéralisme n'est pas mort, Levrat est toujours son prophète

Baisse de prestations, réduction du service public et de sa qualité... le champ postal est encore et toujours plus concédé comme un terrain de jeux et de profits accrus pour le secteur privé. Tout ça sous la direction peu glorieuse d'un Christian Levrat, qui après avoir débuté en politique au parti radical, a été président pendant une douzaine d'années du PSS et secrétaire central puis président du Syndicat de la communication.

Il affirme dans une récente interview que « L'office postal n'est pas un animateur social » et que « Par le passé, le facteur et les habitants avaient effectivement une relation forte. C'est moins le cas actuellement. La population part travailler plus tôt et rentre plus tard. Elle n'est plus à la maison quand le postier passe. » Sans commentaires !

Sacha Camporini

Une commission du National sape les bases de la sécurité sociale

Le 21 juin, la Commission de la sécurité sociale et de la santé nationale du Conseil national (CSSS-N) a voté pour que les parties contractantes puissent choisir elles-mêmes entre le statut d'indépendant ou de salarié.

Il s'agit d'une attaque frontale contre la sécurité sociale des travailleuses et travailleurs. En effet, dans le droit actuellement en vigueur, les rapports de dépendance concrets sont déterminants. Cette règle, indispensable pour protéger la main-d'œuvre en position de faiblesse, serait démantelée.

La commission souhaite en effet sous prétexte de promouvoir de « nouveaux modèles d'affaires » qu'il soit possible d'exclure, dans un contrat écrit, la protection prévue en droit des assurances sociales par le statut de salarié-e.

La CSSS-N entreprend ainsi sabrer drastiquement la protection accordée aux travailleuses-eurs.

Les patrons pourraient désormais obliger, dans le cadre d'accords écrits, quiconque travaille pour eux à assumer lui-même, à titre d'indépendant, la totalité des risques économiques. Ce projet de révision de la loi devra être combattu avec énergie dès sa mise en consultation. (PV)

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ: IL Y A URGENCE

Le 22 septembre prochain, les électeurs-trices suisses sont appelés à se prononcer sur l'initiative Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages, dite « initiative biodiversité ». Le texte ancrerait la nécessaire protection de la nature dans la constitution fédérale.

La protection de la biodiversité est devenue un enjeu central à l'échelle de la planète. Le développement sans limite d'un capitalisme prédateur a engendré une destruction des habitats naturels et une disparition des espèces sans précédent depuis 66 millions d'années.

Sur les huit millions d'espèces pluricellulaires peuplant la terre, un million pourrait disparaître au cours des prochaines décennies. En moyenne les effectifs de poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles ont diminué de 60% durant les cinquante dernières années.

Un effondrement menaçant

Cet effondrement spectaculaire a des conséquences sur les sociétés humaines. Des millions de personnes souffrent d'ores et déjà de la dégradation des terres. Au point que le très libéral Forum économique mondial (WEF) estime que les risques liés à la perte de la biodiversité, qui menacent l'économie mondiale et notre prospérité, sont très élevés.

La Suisse ne fait pas exception, l'Office fédéral de l'environnement estime que la biodiversité suisse est « dans un mauvais état » et que les mesures prises jusqu'ici sont « insuffisantes ». De fait, près de la moitié (48%) des milieux naturels du pays sont menacés et 13% sont potentiellement menacés. Plus d'un tiers (35%) des espèces sont éteintes ou menacées et 12% sont potentiellement menacées. La Confédération n'a pas rempli les objectifs qu'elle s'était elle-même fixée en matière de protection. Les aires protégées ne couvrent que 10.7% du territoire, en deçà de l'objectif affiché de 17% pour 2020.



Dans ce contexte, on ne peut que se réjouir de l'aboutissement de l'initiative biodiversité, lancée par plusieurs associations de défense de l'environnement. Elle prévoit d'ancrer dans la constitution fédérale la nécessaire protection de la biodiversité.

Un manque criant à combler

Concrètement, la Confédération et les cantons sont appelés à augmenter les surfaces de protection de la nature. L'initiative prévoit également que la nature soit ménagée aussi en dehors des zones protégées. Si elle n'est que peu contraignante, l'initiative va indéniablement dans le bon sens.

Elle vient surtout combler un manque criant de la Constitution helvétique dont les dispositions en la matière sont extraordinairement faibles. L'Union Populaire appelle donc au OUI à cette initiative fédérale le 22 septembre prochain.

Jean Burgermeister

LPP21 NON!

Le 22 septembre, nous voterons sur une nouvelle péjoration de la prévoyance professionnelle aggravant les insuffisances criantes du 2^e pilier.

LPP21 bétonne les bénéfices des assureurs privés et les « frais de gestion » exorbitants de la prévoyance professionnelle. Elle ne réduit pas les primes de risques (décès, invalidité) trop élevées dont les excédents sont captés par les assureurs privés. Ces profits sont réalisés aux dépens de nos futures retraites. La droite, qui a toujours combattu la hausse des cotisations paritaires pour l'AVS, applaudit des deux mains l'augmentation prévue de celles de la LPP, évaluée pourtant à 2,1 milliards par an, parce qu'elle nourrit le business juteux des assureurs.

Cette contre-réforme imposerait une baisse de 6,8% à 6% du taux de conversion pour la part obligatoire du 2^e pilier. Ainsi, une épargne de 200 000 frs ne garantirait plus qu'une rente annuelle de 12 000 frs, au lieu de 13 600 frs, soit une baisse de 12%. En revanche, les cotisations augmenteraient, plus particulièrement pour les moins de 35 ans.

La droite prétend que la réforme avantageait les femmes : accès au 2^e pilier dès un revenu de 19 845 frs (au lieu de 22 050 actuellement) et diminution de la déduction de coordination pour les plus bas revenus (à 20% au moins du salaire AVS). Cela conduirait en réalité à une hausse des cotisations et à une baisse des salaires nets sans aucune garantie d'augmentation du montant des rentes futures. Les femmes subissent des discriminations salariales, encore aggravées du fait qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel pour assurer l'essentiel des tâches ménagères, d'éducation et de care. Les mesures annoncées ne feraient qu'aggraver ces discriminations. La magnifique victoire d'une 13^e rente AVS montre le chemin. Seule une forte mobilisation des classes populaires sera en mesure de couler cette nouvelle arnaque du 2^e pilier.

Au-delà, nous continuerons sans relâche, à défendre la seule véritable réforme du 2^e pilier en mesure de garantir des retraites suffisantes, sûres, solidaires : son intégration à une AVS massivement renforcée qui pourrait garantir des rentes représentant 75% du dernier salaire, d'un minimum de 4000 frs à un maximum de 8000 frs. ■

Rassemblement national à BERNE SAMEDI 6.7.2024 à 14h sur la Place fédérale



Le Conseil fédéral doit s'engager pour le cessez-le-feu et pour la Paix en Palestine.

Nous invitons toutes les personnes horrifiées face au massacre qui se poursuit depuis des mois à Gaza à participer et à soutenir ce rassemblement initié par des syndicalistes.



JEUDI 22 AOÛT 18h15 • 20h
À l'UPTOWN 2 r. de la Servette
Projection du documentaire de Pietro Boschetti et Claudio Tonetti
« Le Protokoll » (2022) suivie d'une discussion sur le 2^e pilier et sur l'aggravation de la situation que représente LPP21.

Avec la participation de Pietro Boschetti, historien, auteur et journaliste.

Organisation : Syndicat SIT

GRANDE MANIFESTATION SYNDICALE POUR LES SALAIRES SAMEDI 21 SEPT À BERNE • 13H30

Tout devient plus cher, mais les salaires ne progressent pas. Au contraire, cela fait trois ans de suite qu'ils baissent en termes réels. Toujours plus de ménages ont du mal à joindre les deux bouts. Cela ne peut plus durer!

Programme

13h30 Formation du cortège sur la Schützenmatte (près de la gare)

14h Départ de la manifestation

15h Rassemblement sur la Place fédérale, discours et concert

16h Fin de la manifestation

Transport gratuit, en train.

RDV pour GE 10h15

Pl. Lise-Girardin



**UNION
POPULAIRE**

Rejoignez-nous! Soutenez-nous!

Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire? Vous souhaitez adhérer?

N'hésitez pas, prenez contact! Par mail, via les réseaux sociaux, au téléphone, ou en passant à notre local... **Bd Carl-Vogt 84 1205 GE** (arcade à deux pas d'Uni-Mail).

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste:



info@union-populaire.ch

+41 79 800 68 73

www.union-populaire.ch

Instagram:

[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook:

Union Populaire

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention "Dons UP"

22 VOTATIONS SEPT 2024

Votations fédérales

IN « BIODIVERSITÉ »..... **OUI**

PAYER PLUS TOUCHE
MOINS • BAISSÉS
DES RENTES LPP..... **NON**

Votations cantonales (GE)

PLUTÔT PAYER
UNE INFIRMIÈRE
QU'ENGRAISSER UN
ACTIONNAIRE •
MODIFICATION
DE LA LIPP..... **NON**

NOS ENFANTS MÉRITENT
DES INSTITUTEURS·TRICES
BIEN FORMÉS •
MODIFICATION
DE LA LIP..... **NON**